





Objectifs

- Mise à jour du nouveau dispositif de soutien et de plainte de l'EPFL:
 - Réseau de soutien et confiance (TSN)
 - Respect Compliance Office (RCO)
 - Marche à suivre
- Questions/discussion

Dispositif de soutien et de plainte de l'EPFL

Trust Point
Outil pour
vous guider



Réseau de Soutien et Confiance (TSN)
Ecoute, soutien, conseil
en fonction des besoins



Respect Compliance
Office (RCO)
Entité interne pour
déposer des plaintes
formelles



Enquêtes externes :
administratives ou
disciplinaires

Réseau de Soutien et Confiance (TSN) :

Ecoute, soutien et conseil

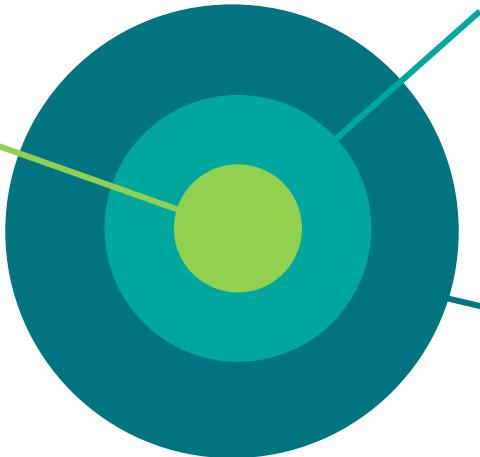
Qui en fait partie ?



Les instances/points d'entrée du TSN ont des rôles et des responsabilités différents :

*Soutien
professionnel
Trust point*

*Consultation sociale, consultation
psychothérapeutique, Personne
de confiance, Bureau de l'égalité
des chances, Santé au travail,
Consultation infirmière,
Aumônerie, Ressources
humaines, Responsable du TSN
etc.*



*Soutien institutionnel
(obligation d'agir)*

Responsable direct, directeur/trice de thèse (PI), directeur/trice de programme doctoral (EDOC), responsable des ressources humaines, directeur/trice de section et adjoint.es, directeur/trice d'institut, doyen.nes et adjoint.es, VPs et adjoint.es, etc.

Soutien de référence

Assemblée de l'Ecole, Délégué.es de classe, mentors, assistant.es étudiant.es, assistant.es administrative.es, coaches et super coaches, PolyPrev (AGEPoly), Polyquity bien-être, Planqueer, représentant.es des doctorant.es, ACIDE, Peer2Peer, APEL, PolyDoc, ACC, APC, Transfair etc.

Réseau de Soutien et Confiance (TSN)

Quels sont les objectifs?

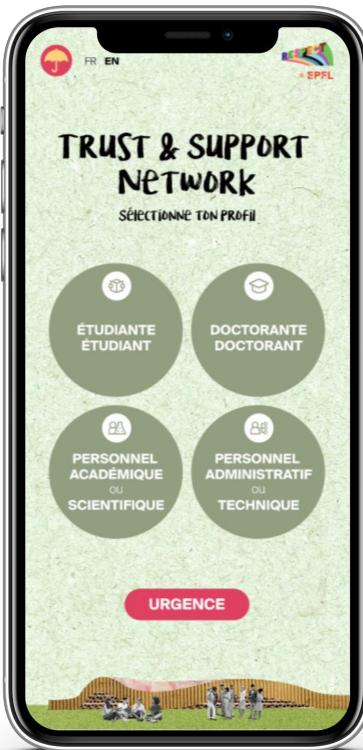
- **Alignement** : Veiller à ce que les mêmes conseils, le même soutien et les mêmes informations soient fournis dans l'ensemble de l'institution (**formation, collaboration**)
- **Visibilité** : Renforcer la visibilité du soutien professionnel existant
- **Prévention**: Ex: charte de bonne conduit des AE ...



Trust Point

Outil pour vous guider

Via the EPFL
Campus application



Réseau de Soutien et Confiance (TSN)

Formations

- *E-learning «Vous n'êtes pas seul. Promouvoir le respect»*
- *«Protection de la personnalité, mobbing, harcèlement sexuel, droits et devoirs»*
- *«Pratique d'accueil et prise en charge (aspects psychosociaux)»*
- *Compétences thématiques:*
 - *Prévenir et intervenir en santé mentale*
 - *Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ aux études et au travail*



Respect Compliance Office (RCO)



Objectif

Désescalade orientée vers la recherche de solutions humaines en interne, avec l'adhésion des parties concernées

Mandat

(Directive 1.8.3 sur les risques psychosociaux à l'EPFL depuis 1er juin 2023)

Gérer les plaintes formelles déposées directement par les personnes concernées dans le cadre d'une procédure officielle

Périmètre

Harcèlement, discrimination ou autre atteinte à la personnalité et/ou à l'intégrité

Public cible

Communauté EPFL

Étapes d'une plainte



Demander un entretien confidentiel et informel avec le RCO

Explication de la procédure et des résultats possibles (facultatif)

Déposer une plainte formelle

Sur la base de faits, de dates, de documents (formulaire annexe facultatif) : respect@epfl.ch

Gestion de la plainte

- Première analyse du RCO, soutien psy.
- Présentation du cas au comité RCO
- Recherche de solutions possibles
- Gestion dans un délai approprié
- Si pas de résolution consensuelle : enquête externe ou processus disciplinaire

Respect Compliance Office (RCO)

Qui c'est ?



Composition :

Le RCO est composé du *Respect Compliance Officer*, d'une coordinatrice et d'autres membres représentatifs de la communauté de l'EPFL, nommés *ad personam* par la Présidence.

Cet organe équilibré agit en toute *indépendance*.

Tous ses membres sont soumis à une *obligation de confidentialité*

Principes du RCO



- Confidentialité : protéger toutes les personnes impliquées
- Soutien psychologique aux plaignant.es mais aussi aux personnes visées par la plainte
- Absence de représailles
- Possibilité de récusation des membres du RCO en cas de conflit d'intérêts
- Bonne foi
- Présomption d'innocence
- Le droit d'être entendu



La marche à suivre

- Si une personne (directement touchée ou témoin) vous fait part d'une situation
Cela veut dire qu'elle a confiance en vous !!
- Si urgence -> 115 + 41 0216933000
 - Ecoute initiale et orientation :
 - Vers les expert.es professionnels du TSN -> utilisez Trust Point pour guider la personne
 - Vers le soutien institutionnel (managériale ou RH)
 - Vers le Respect Compliance Office (RCO)
 - Si vous n'êtes pas sûr.es de ce qu'il faut faire ->
 - Contactez les expert.es du TSN pour obtenir conseil.

Dispositif de soutien et de plainte de l'EPFL

Questions? Merci!

Trust Point
Outil pour
vous guider



Réseau de Soutien et Confiance (TSN)
Ecoute, soutien et conseil en fonction
des besoins



Respect Compliance
Office (RCO)
Entité interne pour
déposer des plaintes
formelles



Enquêtes externes :
administratives ou
disciplinaires

